



SAGE
ALLIER AVAL

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'ALLIER AVAL

DIAGNOSTIC DE LA RESSOURCE EN EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES USAGES

SYNTHESE
DECEMBRE 2008

Maître
d'ouvrage



Partenaire
financier

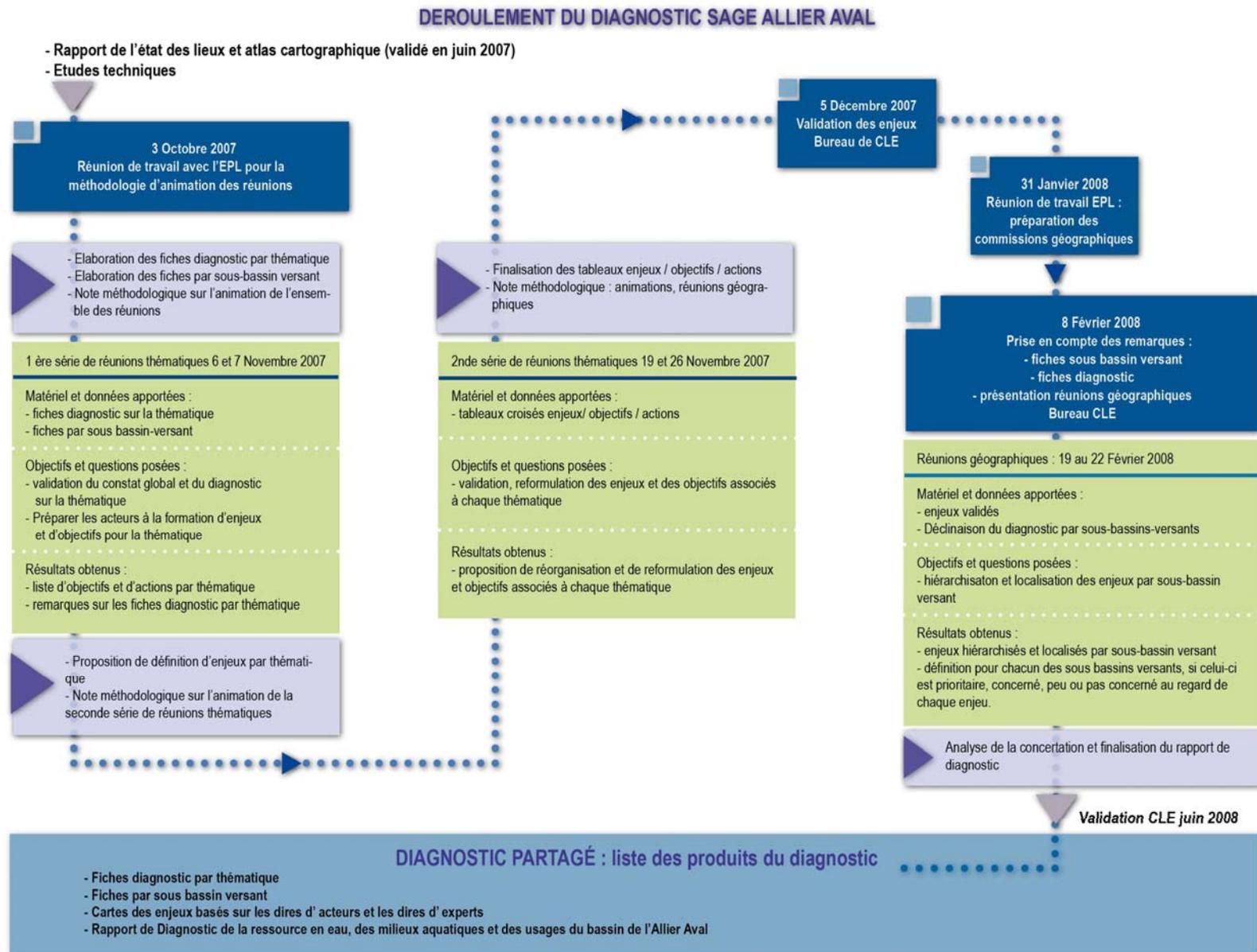


Réalisation



hydratec





1 PREAMBULE

La phase « Diagnostic » a été engagée suite à la validation de l'Etat des lieux du SAGE du bassin versant de l'Allier Aval et de son atlas cartographique, lors de la séance plénière de la Commission Locale de l'Eau du 18 juin 2007.

Le Diagnostic complète et analyse le rapport d'Etat des lieux en faisant la synthèse des éléments mis en évidence, en exploitant les entretiens réalisés auprès des acteurs locaux et en apportant une vision synthétique objective aux décideurs.

Il a pour objectifs de :

- Mettre en évidence les **interactions entre usages et ressources**
- Identifier les **atouts et faiblesses du territoire**
- Identifier les **convergences et divergences d'intérêt**
- Dégager les **enjeux spécifiques du territoire** et les **hiérarchiser** en s'appuyant sur les **dires d'experts** et sur la **volonté des acteurs locaux**.

2 DEROULEMENT ET METHODOLOGIE DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC

Le Diagnostic s'appuie sur un volet technique et sur un volet de concertation.

La phase de concertation vise à permettre à l'ensemble des acteurs locaux de :

- s'approprier l'état des lieux,
- d'établir le diagnostic de la ressource en eau,
- de formuler et spatialiser des enjeux,
- de créer une vision commune à l'échelle du bassin versant.

Au cours du diagnostic, les phases d'études techniques et de concertation élargie se sont alternées afin de produire un diagnostic partagé (voir schéma page précédente).

3 LES ENJEUX DU BASSIN VERSANT

Huit enjeux ont été définis. Ils résultent de la déclinaison des quatre thématiques majeures issues de l'état des lieux.

Ces enjeux, dans leur esprit, ont été validés par le bureau de CLE du 5 décembre 2007. Leur formulation a été ajustée suite aux remarques formulées par les acteurs durant les commissions géographiques. La version finale de formulation de ces enjeux vous est proposée ci-dessous et est complétée par les grands objectifs rédigés à partir du travail participatif des acteurs.

L'ordre dans lequel sont présentés les enjeux ne reflète pas de hiérarchie quelconque entre les enjeux.

Gestion Quantitative de la ressource

Enjeux :

- o **Vivre avec / à côté de la rivière en cas de crue**
- o **Préparer la gestion de crise en cas d'étiage sévère et de sécheresse**
- o **Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme**

Grands Objectifs :

- Améliorer les connaissances dans un but de prévision et de gestion
- Informer, sensibiliser et communiquer
- Économiser l'eau dans tous les usages
- Mettre en place et développer des moyens de sécuriser les ressources et minimiser les risques
- Protéger et maintenir la capacité de stockage en eau de certains milieux

Gestion qualitative de la ressource

Enjeux :

- o **Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin**
- o **Empêcher la dégradation, préserver, voire restaurer les têtes de bassin**
- o **Restaurer les milieux aquatiques dégradés afin de tendre vers le bon état écologique demandé par la Directive cadre sur l'eau**

Grands Objectifs :

- Améliorer la connaissance et le suivi de la ressource
- Informer, sensibiliser et communiquer
- Réduire et prévenir les pollutions chroniques
- Prévenir les risques de pollutions accidentelles et ponctuelles
- Restaurer, maintenir et préserver la fonctionnalité des milieux

Dynamique fluviale

Enjeu :

- o **Préserver et restaurer la dynamique fluviale de la rivière Allier en mettant en œuvre une gestion différenciée suivant les secteurs**

Grands Objectifs :

- Créer les outils spécifiques et adaptés à la préservation et à la restauration de la dynamique fluviale
- Faire partager l'enjeu Dynamique Fluviale
- Favoriser la mobilité de la rivière
- Concilier projets et protection de l'existant avec la dynamique fluviale

Gestion et valorisation des cours d'eau et milieux aquatiques

Enjeu :

- o **Maintenir les biotopes et la Biodiversité**

Grands Objectifs :

- Préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux
- Garantir la qualité des milieux et assurer la pérennité des espèces
- Concilier les usages et les milieux
- Sensibiliser, communiquer, informer, valoriser

4 LES ENJEUX AUTOUR DE LA GESTION QUANTITATIVE : PRESENTATION ET LOCALISATION

Vivre avec / à côté de la rivière en cas de crue

Les dispositifs de prévention et de prévision des crues sont globalement bien avancés sur l'axe Allier. Le Service de prévention des crues et le réseau Cristal sont des atouts forts qui ont permis notamment en 2003 une information correcte des élus concernés.

La crue de 2003 (de période de retour de 20 à 30 ans) a rappelé l'existence du risque et a montré la vulnérabilité des équipements (infrastructures et réseaux) aux inondations. Cependant les conséquences d'une crue plus forte restent difficilement appréciables, en termes d'impact sur les populations, les habitations, les industries, les activités agricoles...

La gestion et l'entretien de la zone d'expansion des crues sont les priorités sur l'axe Allier.

Sur les affluents, les crues torrentielles sont moins bien connues. Malgré un avancement moindre que sur l'Allier, des démarches de prévention (PPR) ainsi que des projets de zones d'expansion de crues, sont mises en place progressivement sur les affluents. Les bassins versants des Couzes, de l'Artières et du Jauron sont prioritaires vis-à-vis de cet enjeu : en effet, de nombreuses communes sont exposées aux crues sans bénéficier aujourd'hui de PPRI.

Globalement, une démarche préventive visant à limiter le ruissellement (en zone rurale et en zone urbaine) est à mener sur l'ensemble des sous bassins versants pour éviter d'aggraver l'impact à l'aval et sur les zones de confluence.

De manière générale, la mise en place de bassins de rétention sera impérative pour être en conformité avec le SDAGE.

Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme

Si la ressource semble abondante sur le bassin versant de l'Allier aval, elle n'en reste pas moins hétérogène. La Chaîne des Puys et la nappe alluviale de l'Allier constituent les deux « châteaux d'eau » du territoire du SAGE Allier aval. La dépendance de tous les usages à ces deux ressources nécessite de mettre en place une démarche prospective et préventive permettant :

- d'anticiper et de prévoir les nouveaux besoins (notamment de dimensionner les nouveaux besoins en matière touristique, industrielle (embouteillage), etc.)
- de préserver ces ressources « clés » des menaces (incision du lit, altération qualitative, risques de pollution, altération des zones humides, etc.)
- d'engager des mesures d'économie d'eau auprès de l'ensemble des acteurs « consommateurs » en s'inspirant des actions déjà engagées

En comparaison, certains secteurs sont largement déficitaires (Montagne Bourbonnaise, Livradois) ce qui apparaît parfois comme un frein aux perspectives de développement sur ces territoires. Cette situation nécessite de poursuivre les interconnexions ou la recherche de solutions alternatives pour apporter une sécurité d'approvisionnement aux populations locales.



SAGE ALLIER aval : Diagnostic et enjeux par sous-bassin versant
GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE

Bassin versant jugé :

- Prioritaire
- Concerné
- Peu à pas concerné

Carte A

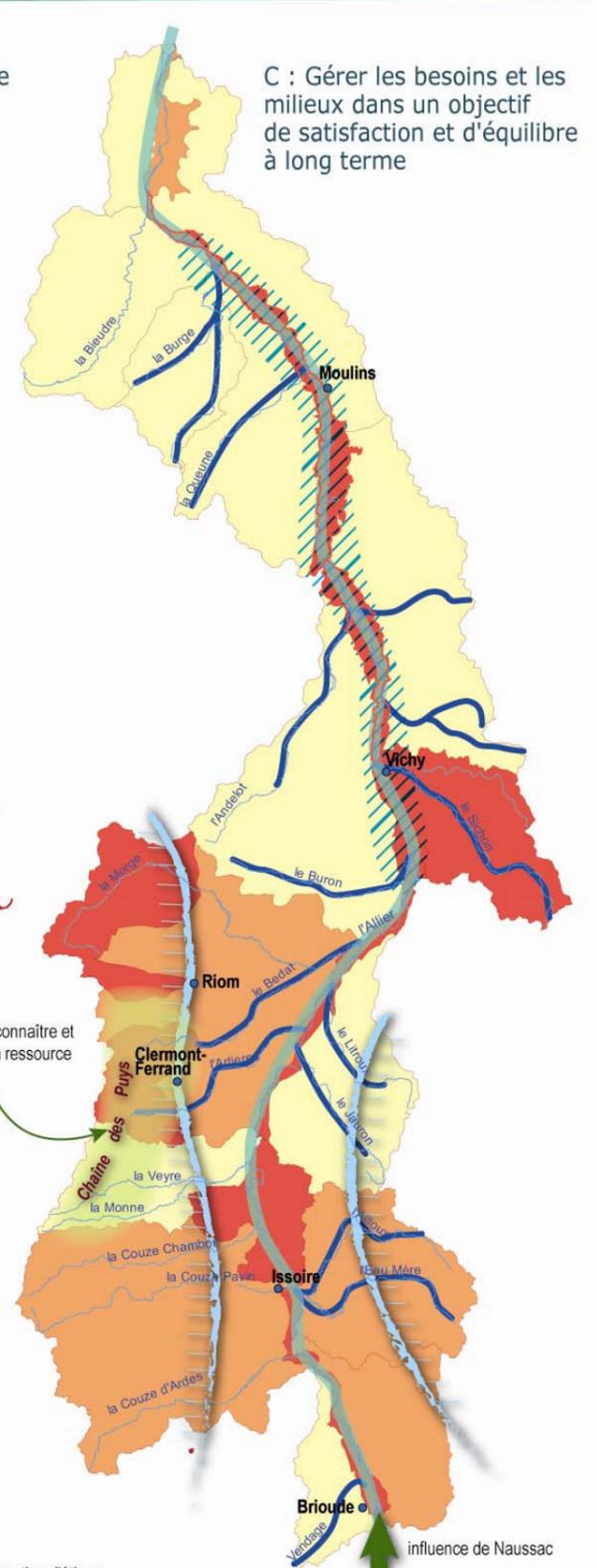
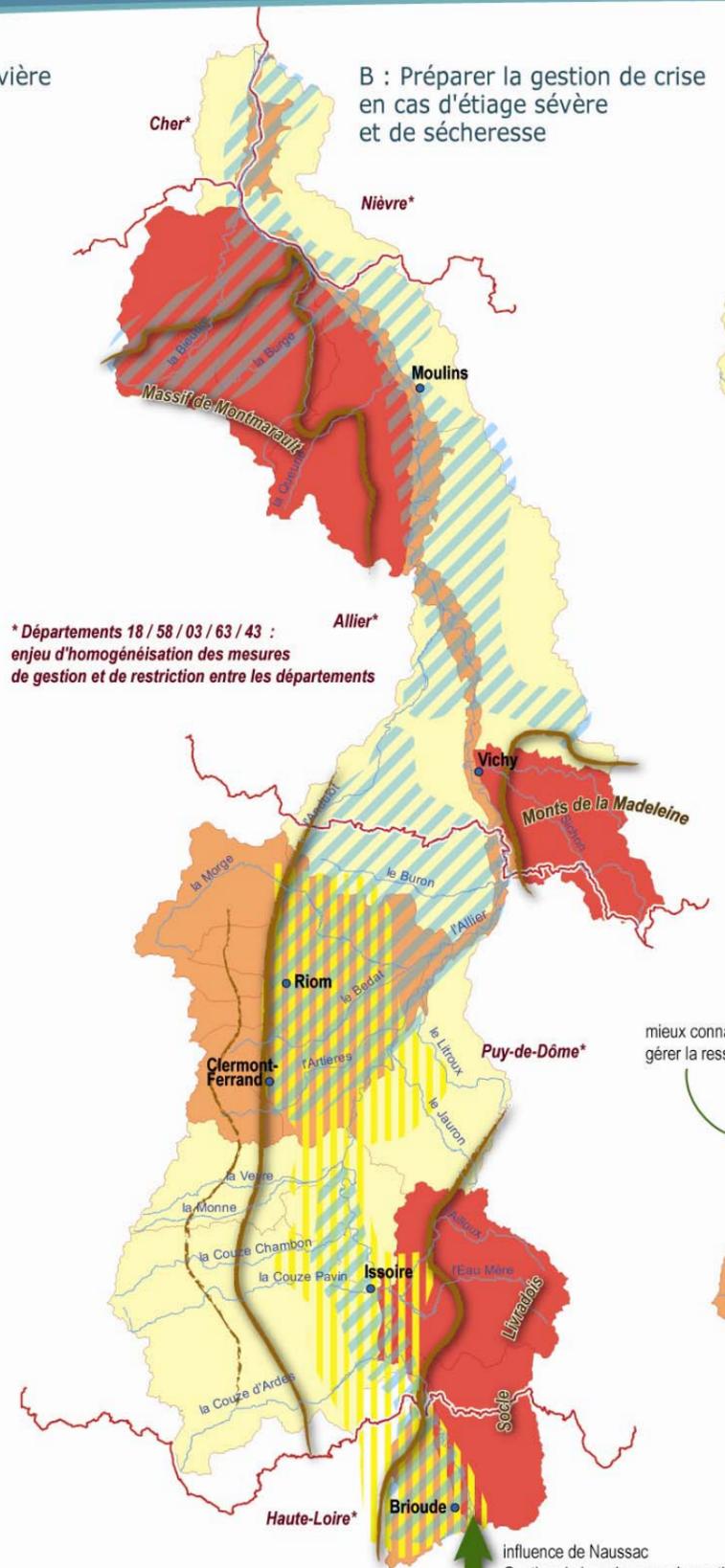
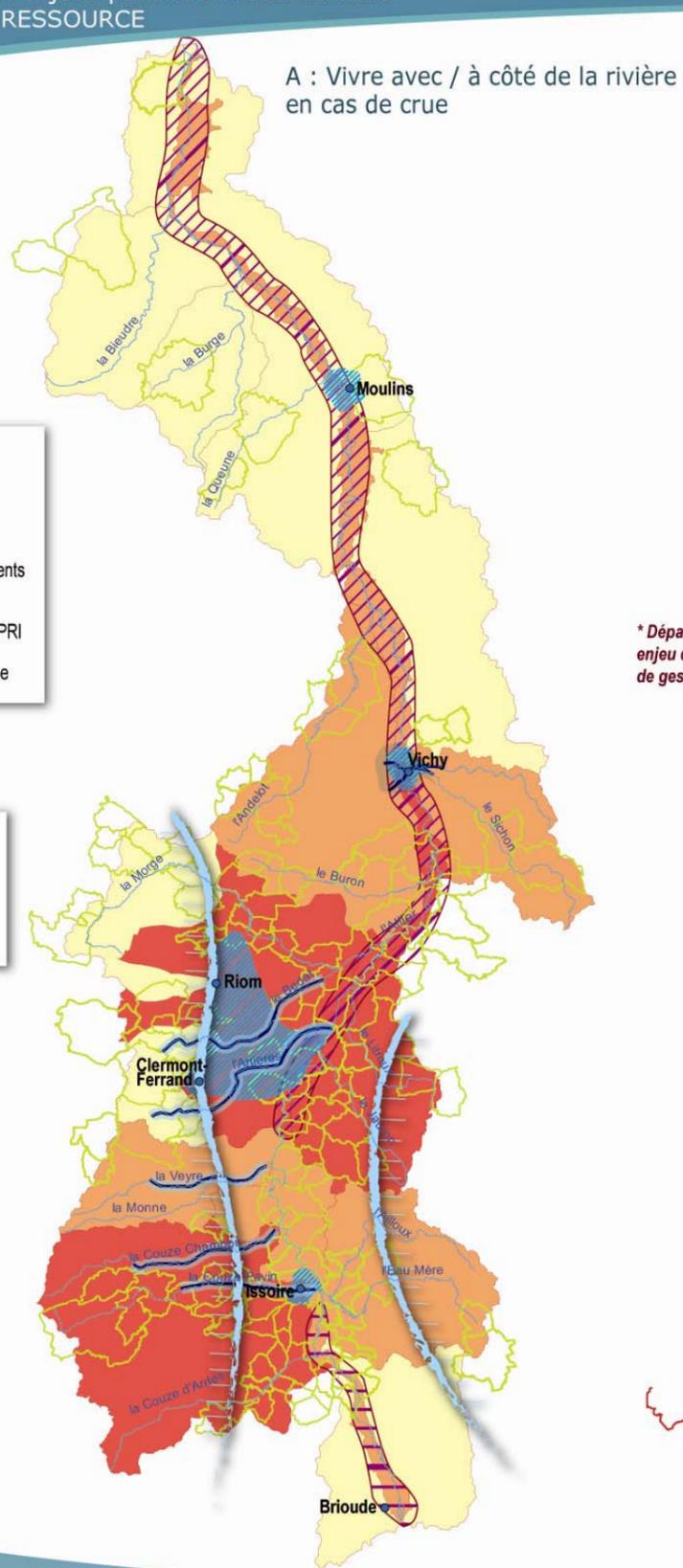
- Gestion des eaux pluviales en agglomération
- Gestion des zones urbaines à proximité des cours d'eau : réduire les risques d'inondation sur les affluents
- Limitation du drainage et réduction des ruissellements en tête de bassin
- Commune exposée au risque d'inondation sans PPRI
- Gestion et entretien de la zone d'expansion de crue

Carte B

- Zone de socle (sécheresse édaphique) peu ou pas de réserve souterraine
- Zone de faible pluviométrie (< 700 mm / an)
- Zone irriguée

Carte C

- Masse d'eau en délai par rapport aux objectifs de bon état en 2015
- Limitation du drainage et conservation des zones humides en tête de bassin
- Relever la ligne d'eau de l'Allier
- Améliorer le suivi des niveaux de la nappe alluviale de l'Allier



* Départements 18 / 58 / 03 / 63 / 43 : enjeu d'homogénéisation des mesures de gestion et de restriction entre les départements

mieux connaître et gérer la ressource

influence de Naussac
Gestion de la redevance de soutien d'étiage

influence de Naussac

0 10 Kilomètres
Date : Mai 2008
Réalisation : ASCONIT Consultants
Sources : BD RHF V1, BRGM modifié Géo-Hyd / BD CarThAgE®, ©IGN-MEDD 2005

Préparer la gestion de crise en cas d'étiage sévère et de sécheresse

La rivière Allier est réalimentée l'été par le barrage de Naussac, qui permet de maintenir les débits d'objectif d'étiage même durant les années sèches telles que 2003 et 2005 (sauf en cas de vidange de la retenue).

La gestion « interdépartementale » de cette retenue (par l'EPL, du fait des objectifs de débit à Gien) serait à transposer à la gestion de crise en cas de sécheresse sur l'axe Allier. La mise en place d'une redevance en contrepartie du soutien d'étiage de Naussac contribuerait à mettre en place une solidarité à l'échelle du bassin de l'ensemble des préleveurs de cette ressource.

Les affluents souffrent d'étiages plus sévères à cause du caractère naturellement déficitaire de la ressource, accentués par des prélèvements anthropiques principalement pour l'irrigation. Le cours de certains affluents dans leur partie aval peut disparaître en période d'étiage dans les alluvions de l'Allier. Globalement, la situation des affluents reste mal connue (peu de stations suivies) ainsi que l'impact des prélèvements sur les étiages. Parmi eux, il apparaît que :

- les étiages sont sévères sur les affluents en aval, en rive gauche (Bieudre, Burge Bocage Bourbonnais) malgré des prélèvements relativement faibles
- la gestion de crise concerne essentiellement l'alimentation en eau potable sur le Livradois et la Montagne Bourbonnaise
- de nombreux petits prélèvements épars, se multiplient sur le bassin des Couze.

5 LES ENJEUX AUTOUR DE LA GESTION QUALITATIVE : PRESENTATION ET LOCALISATION

Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin versant

La principale source d'inquiétude sur le territoire du SAGE est l'altération de la qualité de la nappe alluviale, qui reste une ressource très vulnérable. Si aujourd'hui la qualité de l'eau pompée (diluée avec les eaux de la rivière Allier) reste satisfaisante, la pérennité de cette ressource est mise en doute. De plus, la prévention des pollutions accidentelles (risque lié notamment à la présence de l'autoroute en proximité de la rivière) et le système d'alerte en cas de pollution de l'Allier ne paraissent pas assez aboutis pour empêcher la pollution des captages pompants dans la nappe de l'Allier.

La qualité des eaux souterraines, et en premier lieu celle de la nappe alluviale de l'Allier, constitue une des causes principales du classement en « délais/actions » pour l'atteinte des objectifs fixés par la DCE. La qualité de l'eau y est dégradée par les nitrates et les pesticides. On observe aussi en eau superficielle, sur la partie aval de la rivière Allier, une faible augmentation des teneurs en nitrates. L'origine principalement agricole de certaines altérations qualitatives est claire, notamment en grande Limagne et Limagne Bourbonnaise. Elle a été transcrite dans de nombreux outils réglementaires (Directive Nitrates) ou incitatifs (PVE, MAE) dont la mise en œuvre sur le terrain débute seulement. L'absence de recul sur les mesures « non influencées » de la nappe alluviale ne permet pas d'observer d'évolution de la qualité de cette ressource. Les apports en provenance des sous bassins versants peuvent contribuer à la dégradation de la nappe.

Restaurer les milieux aquatiques dégradés afin de tendre vers le bon état écologique demandé par la DCE.

Les masses d'eau superficielles classées en délai/actions vis-à-vis de la Directive Cadre sur l'Eau sont nombreuses. Parmi les paramètres déclassants, les plus notables sont :

- la morphologie et l'hydrologie sur de nombreuses rivières qui ont connu des pressions anthropiques fortes d'origine urbaine (artificialisation) ou agricoles (recalibrage),
- la problématique des milieux annexes, notamment sur l'Allier,
- la qualité physico-chimique médiocre des affluents de Limagne par exemple,
- l'eutrophisation des lacs qui est grandissante avec l'apparition de cyanobactéries sur les étangs de l'Allier,
- la présence de nombreux seuils sur les affluents (Couze et Sichon) qui est un facteur limitant de la circulation des espèces migratrices.

Concernant l'évolution de la qualité physico-chimique, nous pouvons noter :

- une amélioration depuis 1999 de la qualité des eaux au regard des matières phosphorées ; elle est à mettre en parallèle avec les améliorations réalisées en matière d'assainissement domestique, qui méritent d'être poursuivies,
- une altération par les produits phytosanitaires qui touche de très nombreux cours d'eau, mise en évidence par un suivi toujours plus important (stations, molécules suivies).

Contrairement aux pollutions d'origine agricole et domestique, la source industrielle de certaines pollutions ponctuelles par les micropolluants est supposée sans être clairement identifiée : les secteurs où les rejets industriels sont les plus importants ont été identifiés dans le cadre de l'état des lieux.

En outre, cette altération des milieux aquatiques représente une inquiétude pour la satisfaction de l'usage « eau potable » et « loisirs tourisme ». L'eutrophisation des plans d'eau et la qualité bactériologique sur l'Allier sont des signes de cette dégradation susceptible de perturber les loisirs nautiques et la baignade.

Empêcher la dégradation, préserver voire restaurer les têtes de bassin versant

Cet enjeu apparaît primordial puisqu'il constitue un élément clé de la préservation des ressources en eau potable notamment sur le secteur de la Chaîne des Puys, dans le Livradois-Forez et sur l'amont du Sichon. La préservation ou l'altération de ces têtes de bassin versant aura également un impact sur les processus hydrologiques (se répercutant sur les crues et les étiages), ainsi que sur la qualité des milieux et des cours d'eau.

L'état de ces têtes de bassin versant est cependant mal connu. Un certain nombre de chevelus en amont des masses d'eau est classé en délai/actions par rapport à l'atteinte du bon état en 2015.

Des menaces sur ces milieux ont été identifiées par les acteurs locaux :

- enrésinement,
- drainage.



SAGE ALLIER aval : Diagnostic et enjeux par sous-bassins versants
GESTION QUALITATIVE DE LA RESSOURCE

Bassin versant jugé :

- Prioritaire
- Concerné
- Peu à pas concerné

Carte A

- Importance des grandes cultures dans l'occupation du sol
- Procédure de protection de captage AEP non terminée
- Zone vulnérable
- Rejet important (assainissement, industrie)

Carte B

- Amont de masse d'eau et chevelu en délai par rapport à l'attente du bon état en 2015
- Lac en délai par rapport à l'attente du bon état en 2015
- Enjeu de production d'eau potable en tête de bassin
- Manque de connaissance sur la qualité des têtes de bassin

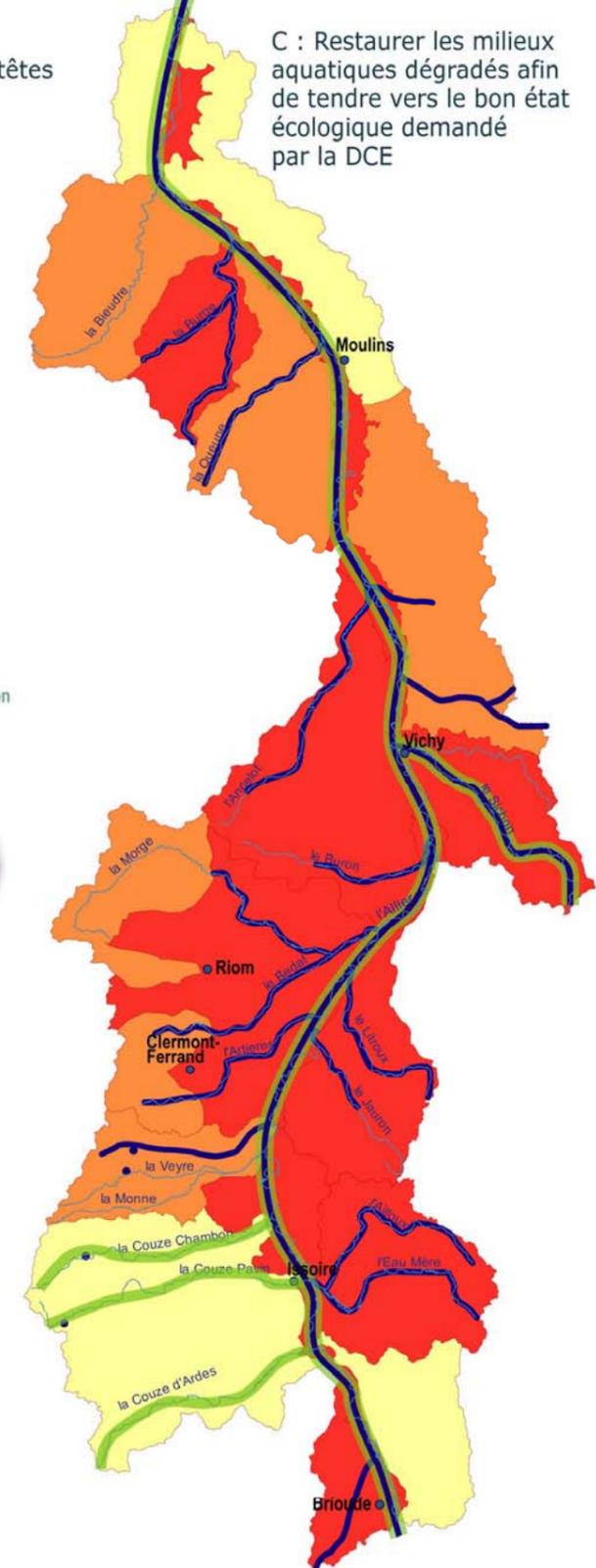
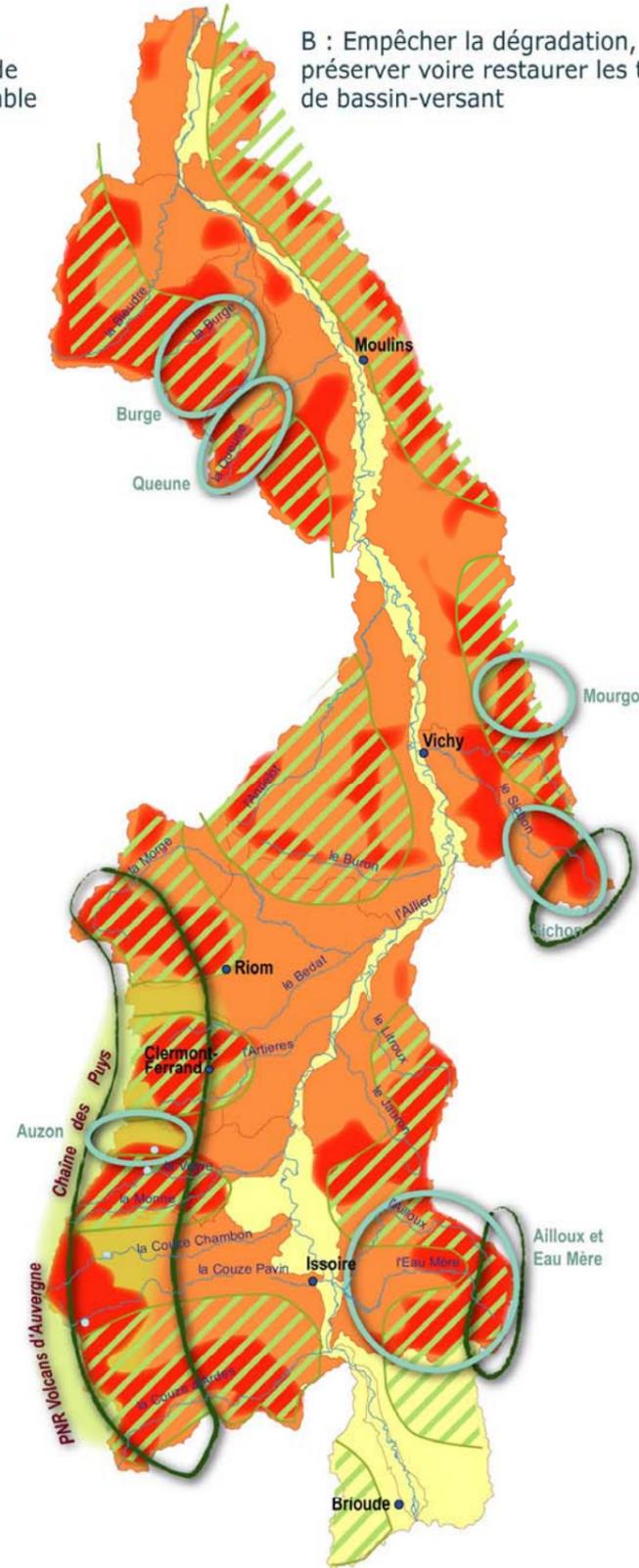
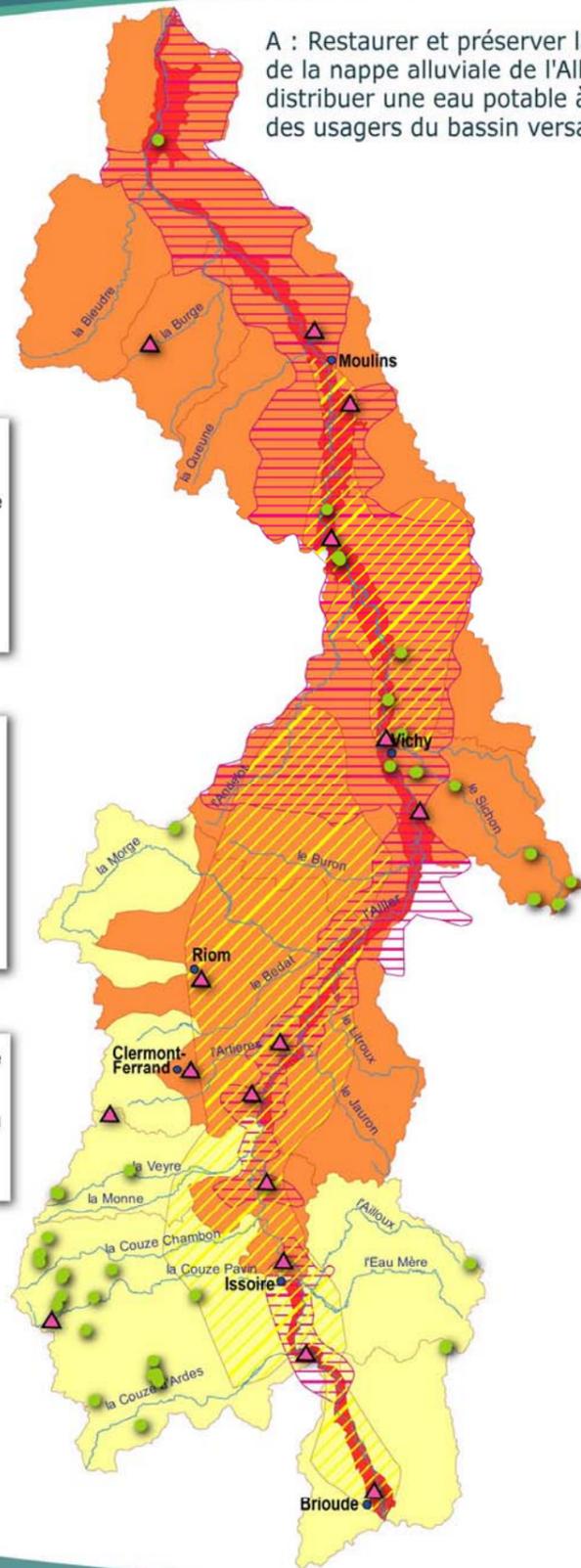
Carte C

- Plan d'eau / cours d'eau en délai par rapport à l'attente du bon état en 2015
- Assurer la libre circulation piscicole sur les cours d'eau classés grands migrants pour garantir la qualité biologique

A : Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin versant

B : Empêcher la dégradation, préserver voire restaurer les têtes de bassin-versant

C : Restaurer les milieux aquatiques dégradés afin de tendre vers le bon état écologique demandé par la DCE



Date : Mai 2008
Réalisation : ASCONIT Consultants
Sources : BD RHF V1, BRGM modifié Géo-Hyd / BD CarThAqE®, ©IGN-MEDD 2005 / AELB

6 PRESERVER ET RESTAURER LA DYNAMIQUE FLUVIALE DE LA RIVIERE ALLIER EN METTANT EN OEUVRE UNE GESTION DIFFERENCIEE

La dynamique fluviale joue un rôle majeur dans la préservation de la nappe alluviale et dans le renouvellement et la richesse des milieux naturels. Aujourd'hui la rivière Allier reste une rivière encore sauvage. Son classement en rivière « réservée » a contribué à sa protection. Cependant, la surexploitation des alluvions en lit mineur dans le passé et la protection des berges ont entraîné un enfouissement généralisé du lit, aux conséquences socio-économiques graves (baisse de la rentabilité des captages, dégradation de leur qualité physico-chimique, déchaussement des ouvrages d'art, banalisation des milieux naturels...).

Cet enfouissement du lit semble se poursuivre aujourd'hui même si la rivière Allier conserve une certaine dynamique (2 300 ha sont érodables à moyen terme 40-50 ans).

Il paraît urgent de mettre en place une politique globale de préservation et de restauration de la dynamique fluviale de l'Allier, en conciliation avec les usages, qui pourrait se décliner ainsi :

- Parvenir à un consensus pour définir les secteurs où il est nécessaire de préserver voire de restaurer l'espace de liberté de la rivière
- Créer des outils spécifiques et ambitieux pour favoriser la mobilité de la rivière,
- Concilier les usages (nouveaux projets, activités agricoles) et la dynamique fluviale,
- Gérer au cas par cas les anciennes gravières (risque de capture) et les puits de captage menacés par la mobilité de la rivière (faisabilité de déplacement) mais toujours afin de satisfaire des objectifs globaux
- Définir les zones où l'extraction de granulats sera interdite à l'avenir, en visant l'objectif de réduction de 4% des extractions en lit majeur fixé par le SDAGE Loire-Bretagne.

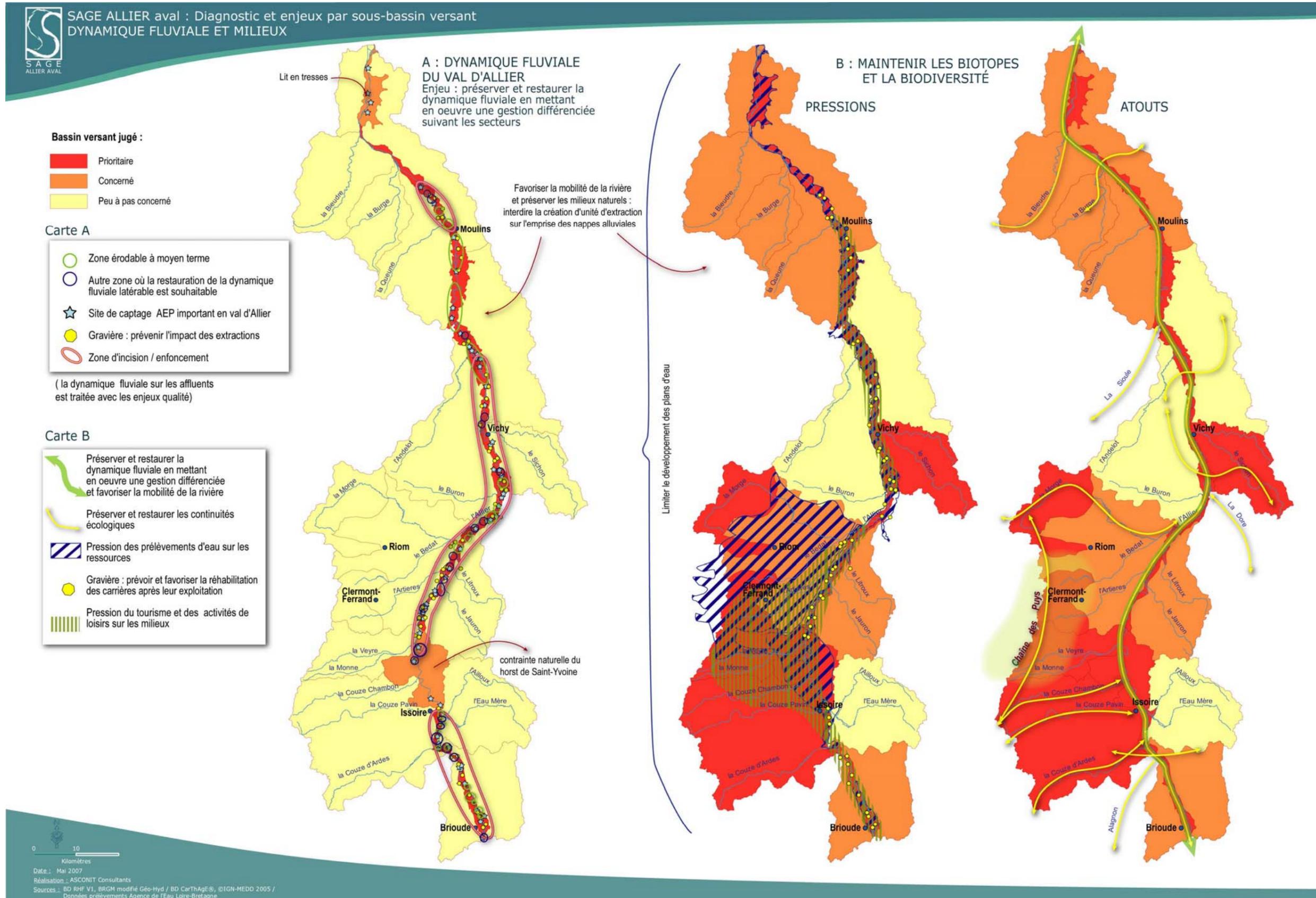
Afin de définir la meilleure stratégie globale en matière de restauration de la dynamique fluviale, il s'agira de prendre en compte la forte variabilité géographique tant en matière d'enjeux socio-économiques potentiellement touchés qu'en matière d'intensité de la dynamique latérale et de l'incision du lit.

7 MAINTENIR LES BIOTOPES ET LA BIODIVERSITE

Le territoire du SAGE Allier aval donne une large part aux espaces naturels et recèle même des richesses assez uniques à l'échelle nationale : la rivière Allier (axe migratoire, rivière mobile aux milieux alluviaux variés), la Chaîne des Puys (dont le patrimoine floristique, faunistique, paysager et culturel est remarquable).

Parallèlement, de nombreuses pressions liées aux activités humaines sont recensées, parmi lesquelles l'activité touristique joue un rôle clé : il existe un véritable enjeu de développement touristique concerté et raisonné, prenant en compte la fragilité des milieux et permettant de sensibiliser le public. Le secteur associatif fort et dynamique peut être le point d'appui de mesures de conservation et de gestion qui doivent cependant associer l'ensemble des acteurs du territoire et notamment les acteurs agricoles, gestionnaires de nombreux espaces.

La connaissance reste à développer et à partager notamment en matière de fonctionnalité des milieux, continuum écologique, etc.



8 APPROPRIATION PAR LES ACTEURS LOCAUX

La consultation élargie des acteurs locaux permet d'analyser leur perception des enjeux.

Les enjeux qui ressortent comme les plus essentiels sont les suivants :

- **Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin versant,**
- **Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme,**
- **Préserver et restaurer la dynamique fluviale de la rivière Allier en mettant en oeuvre une gestion différenciée.**

Ceci étant, les autres enjeux ont aussi été appréciés comme essentiels, ou importants localement par les autres acteurs.

L'appropriation par les acteurs des problématiques du SAGE n'est pas totale, comme il a pu l'être observé notamment sur les thématiques :

- de la dynamique fluviale : les acteurs ne mesurent pas totalement les conséquences de l'incision du lit,
- de la qualité des milieux : ils reconnaissent ne pas avoir tous les éléments de connaissance et cet enjeu est surtout mis en avant par les acteurs du monde associatif,
- de la qualité de la nappe, pour laquelle le constat de la dégradation n'est pas toujours partagé.

L'enjeu de la dynamique fluviale reste celui qui fait le plus débat. Au terme du diagnostic, même si un consensus a été trouvé sur la formulation de l'enjeu, les acteurs restent partagés vis-à-vis de certains grands objectifs. La dimension de l'espace de liberté à réserver pour la rivière et la notion d'enjeu fort et d'enjeu faible (dont la perception dépend évidemment suivant les acteurs) posent question. Le sujet soulève également de nombreuses craintes des riverains, qui se demandent dans quelle mesure ils seront touchés et doutent que les moyens de compensation des dommages soient suffisants. Les acteurs insistent aussi sur la nécessité de chercher des solutions à adapter au cas par cas. Il s'agira par la suite, en prenant en compte les spécificités locales, de définir des règles globales qui permettront d'assurer une cohérence sur le traitement de cet enjeu.

Les acteurs se sont aussi exprimés pour faire remonter un certain nombre d'attentes fortes :

- en matière d'amélioration de la connaissance et de sa diffusion,
- pour favoriser l'appropriation par les élus et le grand public de ces enjeux,
- par la définition de priorités d'intervention dans la suite du diagnostic,
- pour faire émerger de nouvelles problématiques (plans d'eau, gravières, fréquentation touristique, gestion des espaces alluviaux).

Ils ont ainsi contribué à compléter le diagnostic, se sont positionnés sur les enjeux et ont établi une liste d'actions qui pourra servir de support à la suite de l'élaboration du SAGE.

9 CONCLUSION

La méthode mise en place a permis de dégager des enjeux partagés par tous, et les éléments clés sur lesquels devait reposer la suite de la concertation.

La phase de « scénarios et stratégies » permettra de poursuivre ce travail en :

- apportant des éléments socio-économiques, qui seront utiles pour le choix de la stratégie à adopter,
- poursuivre la concertation par l'analyse de différentes stratégies d'intervention,
- poursuivre les échanges et ainsi le partage de la connaissance (sur des éléments nouveaux par exemple tels que la DCE, le SDAGE, etc.).

Cette phase devra s'attacher à aboutir au choix d'une **stratégie cohérente** :

- qui mette en lumière les liens entre les différents enjeux qui sont interdépendants,
- à une échelle géographique élargie, en recherchant une cohérence amont-aval au-delà des limites du territoire du SAGE Allier aval.